



**HAL**  
open science

# Dialectologie et géographie linguistique de la Basse Bretagne

Jean Le Dû

► **To cite this version:**

Jean Le Dû. Dialectologie et géographie linguistique de la Basse Bretagne. La Bretagne Linguistique, 1985, 1, pp.145-167. 10.4000/lbl.7919 . hal-04563788

**HAL Id: hal-04563788**

**<https://hal.univ-brest.fr/hal-04563788v1>**

Submitted on 30 Apr 2024

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



---

# Dialectologie et géographie linguistique de la Basse Bretagne

*Dialectology and linguistic geography of Lower Brittany*

**Jean Le Dù**

---



**Édition électronique**

URL : <https://journals.openedition.org/lbl/7919>

DOI : [10.4000/lbl.7919](https://doi.org/10.4000/lbl.7919)

ISSN : 2727-9383

**Éditeur**

Université de Bretagne Occidentale – UBO

**Édition imprimée**

Date de publication : 1 juin 1985

Pagination : 145-167

ISSN : 1270-2412

Ce document vous est offert par Institut Français de Recherche pour l'Exploitation de la Mer (Ifremer)



**Référence électronique**

Jean Le Dù, « Dialectologie et géographie linguistique de la Basse Bretagne », *La Bretagne Linguistique* [En ligne], 1 | 1985, mis en ligne le 06 janvier 2022, consulté le 30 avril 2024. URL : <http://journals.openedition.org/lbl/7919> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/lbl.7919>

---

Ce document a été généré automatiquement le 15 janvier 2024.



Le texte seul est utilisable sous licence CC BY 4.0. Les autres éléments (illustrations, fichiers annexes importés) sont « Tous droits réservés », sauf mention contraire.

---

# Dialectologie et géographie linguistique de la Basse Bretagne

*Dialectology and linguistic geography of Lower Brittany*

Jean Le Dù

---

## Préambule

- 1 L'intérêt pour les parlers populaires en France est un phénomène moderne, lié à l'histoire.
- 2 Pendant la révolution française, la variété linguistique du pays se révéla vite un obstacle à la diffusion des idées nouvelles, en particulier dans les régions à « idiomes<sup>1</sup> » dont le parler était trop éloigné du français pour que la communication pût s'établir sans trop de difficultés : en premier lieu, les pays de langue allemande posaient problème – des régiments entiers étaient germanophones et la traduction des lois et décrets ne pouvait suffire à contrer le flot de propagande contre-révolutionnaire en langue allemande<sup>2</sup>. De plus, le peuple, ignoré ou négligé sous l'ancien régime, devenait chargé de responsabilités civiques, et il convenait donc au Pouvoir révolutionnaire d'apprendre à le connaître afin de transformer ceux qui étaient jusqu'alors des sujets passifs en citoyens conscients.
- 3 Le gouvernement de la République décida donc en 1790, par la voix de l'abbé Grégoire, curé d'Emberménil, député à l'Assemblée Nationale, de procéder à une enquête par correspondance « relative aux patois et aux mœurs des gens de la campagne ». Les réponses<sup>3</sup> – y compris les deux concernant la basse Bretagne – présentent pour la première fois un portrait linguistique de la France dans toute son originalité et sa complexité. L'aboutissement de l'enquête fut le rapport de Grégoire *Sur la nécessité et les moyens d'anéantir les patois et d'universaliser l'usage de la langue française*, présenté à la Convention Nationale le 16 prairial an II (6 juin 1794). Le décret qui s'en suivit fait date puisqu'il représente les prémices d'une politique de la langue en France : il n'eut pas

d'effets immédiats, puisque l'école obligatoire ne vit le jour que près de cent ans plus tard.

## La frontière linguistique

- 4 Nous ne nous arrêterons pas sur l'enquête entreprise par le Ministère de l'Intérieur à l'initiative et sous la direction active de Coquebert de Montbret<sup>4</sup> en 1806 premier dont le but était de

« porter sur une grande carte de l'Empire les lignes délimitatives qui séparent la langue française de chacun des autres langages différents parlés dans l'Empire, tels que l'allemand, le flamand, le bas-breton, le basque, etc.<sup>5</sup> ».

- 5 La limite de la langue bretonne figure dans Brunot<sup>6</sup>. Cette étude des limites se poursuivra – en ce qui concerne le breton – avec les travaux de Sébillot présentant sa *carte linguistique de la Bretagne* à l'Exposition universelle de Paris en 1878 et publiant deux études sur le sujet<sup>7</sup>, de Dauzat<sup>8</sup> et de Pannier<sup>9</sup>.

## La dialectologie bretonne

- 6 Les travaux de dialectologie bretonne – entendons par là l'observation et la description des variétés locales de la langue – sont annoncés par l'opuscule de Jacques Le Brigant<sup>10</sup> qui contient une traduction de la Parole de l'Enfant Prodigue en breton de Pontrioux – celui de l'auteur. Ce fut d'ailleurs la première utilisation d'une traduction de ce texte comme spécimen de langue au lieu de celle de l'Oraison dominicale qui servait de base aux collections s'inspirant des *Mithridates* d'Adelung<sup>11</sup>. Les *Mémoires de l'Académie Celtique*<sup>12</sup> publient en 1808 une version léonaise du même texte par Legonidec (*sic*), suivie d'une adaptation de celle de Le Brigant par le même. Il servira également de base à un des rares témoignages dont nous disposons sur le breton du Bourg de Batz<sup>13</sup>, dont l'un des mérites est d'avoir utilisé un alphabet phonétique pour rendre compte de façon scientifique des particularités locales. Il s'agit là d'une nouveauté dans les travaux de linguistique bretonne, et même dans les études celtiques en France : la toute puissance de la philologie à l'époque ne poussait guère les savants à effectuer des enquêtes sur place, d'autant moins que les premiers celtisants français n'étant pas bretons ne semblaient pas souhaiter se rendre sur place pour recueillir leurs données :

« Il est cependant possible d'étudier le breton de Vannes, sans aller sur les lieux l'apprendre de la bouche des paysans »

note avec soulagement d'Arbois de Jubainville dans son premier article sur le vannetais<sup>14</sup>, qui, fondé uniquement sur des textes demeure essentiellement de type philologique.

- 7 C'est Émile Ernault – originaire de Saint-Brieuc, néo-bretonnant enthousiaste et époux d'une basse Bretonne – qui le premier attira l'attention des spécialistes sur l'intérêt des parlers vivants :

« L'honneur de la science française exige qu'elle prenne sur la science étrangère une pacifique revanche. C'est en France et non en Allemagne que se parle un rejeton des langues celtiques ; et il n'a jamais été étudié sur place à un point de vue scientifique. Les Allemands nous ont donné une grammaire comparée des langues celtiques, écrite avec génie : c'est bien le moins que nous leur donnions une grammaire comparée des dialectes bretons, élaborée avec zèle et conscience. Ayons donc le courage de constater les faits qui sont notre portée, si nous avons la

faiblesse de laisser à nos voisins le privilège de les éclaircir et de les expliquer en grand<sup>15</sup>. »

- 8 Lui-même avait montré l'exemple en étudiant – semble-t-il sur place le parler de Sarzeau<sup>16</sup>. Il publia par la suite dans divers articles de nombreuses observations personnelles résultant de ses contacts personnels avec des Bretonnants, malheureusement sans les intégrer dans un plan d'ensemble. Joseph Loth fit de même en éparpillant ses observations dans des articles variés, des notes, des corrections, comme par exemple « Remarques sur le bas vannetais<sup>17</sup> », ou « Le dialecte de l'île aux Moines<sup>18</sup> ».

## Dialectologie et notation phonétique

- 9 Joseph Loth était convaincu de l'importance de l'étude sur place des parlers vivants et de la notation la plus exacte possible des sons :

« Tout le monde reconnaît, sauf un certain nombre de linguistes, qui préfèrent toujours tourner dans le même cercle, que la connaissance exacte et précise des sons d'une langue encore vivante doit être le fondement même de toutes les recherches concernant la vie et l'histoire de cette langue. Ce qui a paralysé jusqu'ici l'étude des dialectes celtiques vivants, c'est l'absence de tout système de transcription scientifique et fixe de leurs sons. Les savants, qui n'ont pu les étudier dans le pays même, ont été exposés ainsi à de grandes erreurs. »

écrivait-il en 1896 dans un court article exposant les principes d'un « Alphabet phonétique<sup>19</sup> » adapté de celui de l'abbé Rousselot<sup>20</sup> et appliqué immédiatement dans la transcription d'une « Chanson Bretonne<sup>21</sup> ». Dom Malgorn utilisera cet alphabet pour noter une liste de mots et d'expressions d'Ouessant, son île natale<sup>22</sup>, ainsi que Thibault<sup>23</sup> pour son étude du parler de Cléguérec.

## Dialectologie et phonétique expérimentale

- 10 La première étude dialectologique dans le domaine breton tirant partie de la phonétique expérimentale fut publiée par le futur auteur de l'ALBB<sup>24</sup>. Parmi les articles de quelque importance qui parurent dans les années suivantes sur les parlers bretons, citons Le Gall<sup>25</sup> sur Botsorhel. Chacun de ces deux chercheurs se fit le descripteur de son propre parler et son propre sujet d'observation, comme le fera plus tard l'abbé Falc'hun pour son article de 1938 sur les groupes consonantiques<sup>26</sup> et son *Système consonantique du breton*<sup>27</sup>.
- 11 Le travail le plus fouillé de notre époque sur la phonétique d'un parler breton est la thèse de doctorat d'État d'André Bothorel<sup>28</sup> portant sur le parler d'Argol. Professeur à l'Institut de Phonétique de Strasbourg, ce Bretonnant de Cast a su mettre en œuvre les moyens les plus modernes de la phonétique expérimentale pour analyser ses données.

## Les grandes monographies dialectales

- 12 Il fallut attendre 1921 pour que parût une monographie d'un parler breton répondant aux normes de la science internationale de l'époque : ce fut l'œuvre d'un Norvégien, Alf Sommerfelt<sup>29</sup>. Il fut le premier d'une série de linguistes étrangers qui jusqu'à nos jours contribuent de manière importante – sinon majeure – au développement de ce

champ de recherches. Sommerfelt résida à Plouezoc'h pendant quatre mois en 1917, puis à Saint-Pol-de-Léon pendant les vacances de l'été et de l'automne 1918 et en septembre 1919. Pour la première fois, un auteur nous fournit un certain nombre de renseignements sur ses informateurs.

- 13 Quarante années s'écoulèrent avant que ne fût publiée la seconde description d'un dialecte, « *The Phonology of the Breton dialect of Plougrescant*<sup>30</sup> ». Je connais bien la genèse de ce travail pour en avoir été le principal informateur avec ma grand-mère maternelle. En 1962 paraissait une étude de Sommerfelt sur le breton de Plouezoc'h<sup>31</sup>.
- 14 En 1969 était publiée en allemand une monographie sur Plouharnel<sup>32</sup>, et en 1970 la thèse d'un universitaire allemand, Elmar Ternes, sur le breton de Groix<sup>33</sup> qui constitue le travail de recherche le plus complet publié jusqu'ici sur un parler breton, aujourd'hui pratiquement disparu.
- 15 Dans la synthèse que constitue sa monumentale *A Historical Phonology of Breton*, Kenneth Jackson fait la constatation suivante :
- « *No complete phonology of modern spoken Breton, or anything approaching it, can be written until many more works have been published on the individual dialects, especially those of Cornouaille and Vannetais, on modern scientific linguistic lines ; most of the research necessary for this has yet to be done, and one would like to recommend this very strongly to young active Breton scholars as by far the most useful thing they could do to advance the study of the language*<sup>34</sup> ».
- 16 Cependant, les travaux de chercheurs étrangers sur les parlers bretons vivants continuent à paraître : Wolfgang Dressler, universitaire autrichien, effectuée à partir de 1968 huit séjours en Bretagne – dans le Trégor et dans le Pays bigouden – au cours desquels il procède à de nombreux enregistrements de la langue parlée dans des contextes sociolinguistiques variés dans le but d'appliquer au breton pour la première fois les méthodes de la linguistique générative<sup>35</sup>. En 1972 également, Humphrey Ll. Humphreys de l'Université de Lampeter (Pays-de-Galles) présente un travail sur la phonétique du breton de Bothoa<sup>36</sup> (Saint-Nicolas-du-Pelem), dont les résultats seront inclus dans la thèse de doctorat d'État qu'il doit soutenir cette année à l'Université de Brest. De 1976 à 1981 furent publiées les recherches de Malachy Mackenna sur le breton de Guéméné-sur-Scorff<sup>37</sup>.
- 17 La thèse de troisième cycle de Jean-Marie Ploneis décrivant son parler natal de Berrien est le premier travail de ce type réalisé par un Breton. Elle est aussi la première – et la seule – à être publiée<sup>38</sup> à ce jour.
- 18 Plusieurs thèses de doctorat d'État de dialectologie bretonne ont été soutenues en Bretagne ces dernières années : citons Denis<sup>39</sup> sur Douarnenez, Le Du<sup>40</sup> sur le breton de Plougrescant, Plourin<sup>41</sup> sur les parlers de Langonnet et Saint-Servais, Favereau<sup>42</sup> sur le parler de Poullaouen. Le système actuel de fonctionnement de l'atelier de reproduction des thèses risque de retarder la publication de travaux dont la spécialisation et le volume rendent difficile la publication intégrale : il est clair que les Universités bretonnes et la région devront s'entendre pour une telle tâche qui dépasse les possibilités des maisons privées d'édition.
- 19 Par ailleurs, l'urgence de l'exploration des parlers de la Bretagne mentionnée par l'article d'Émile Ernault est de plus en plus le mot d'ordre dont il faudrait que tous ceux qui s'intéressent au breton s'imprègnent : il est souvent trop tard pour recueillir les derniers vestiges de certains parlers périphériques, tandis que d'autres ne sont sauvés

de l'oubli que par d'heureux hasards tel celui qui a voulu que Ternes s'intéressât au breton de Groix.

- 20 Le projet de constitution d'*Archives sonores de la langue bretonne*, qui connaît déjà un début de réalisation au sein du CRBC, et entre dans le cadre d'un projet plus vaste patronné par l'UNESCO d'*Archives sonores des langues celtiques parlées* mérite qu'on s'y attache et que chacun y collabore dans la mesure de ses moyens. Je serai heureux de vous entretenir plus longuement de ce problème au cours d'une autre de nos journées.

## La géographie linguistique

- 21 Il est préférable, bien qu'on les confonde assez fréquemment, de distinguer la dialectologie, c'est à dire la description ponctuelle des parlers locaux, de la géographie linguistique « qui s'occupe de localiser les unes par rapport aux autres les variétés de langue<sup>43</sup> ». L'ouvrage monumental de Sever Pop intitulé *La Dialectologie*<sup>44</sup> regroupe d'ailleurs sous ce titre ces deux disciplines.
- 22 La deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle voit le développement spectaculaire des études de grammaire comparée et historique en Allemagne : Grimm pour les langues germaniques, Diez pour les langues romanes, Zeuss pour le celtique, Miklosich pour le slave ; il devenait intéressant dans cette perspective de développer les études dialectales pour trouver des faits permettant d'éclairer l'évolution historique des langues.
- 23 Par ailleurs, la conception allemande de la langue qu'on retrouve dans les œuvres de von Humboldt en particulier – la langue comme miroir du peuple qui la parle et dépôt de l'expérience des générations passées – pousse aussi au développement des recherches sur les parlers et les traditions populaires, bien entendu dans la perspective politique du rassemblement des peuples de langue allemande.
- 24 Gustav Wenker avait entrepris de recueillir à partir de 1876 auprès des instituteurs des traductions en dialecte rhénan de 38 courtes phrases rédigées en allemand littéraire. Il publia les réponses cartographiées dans une petite brochure intitulée *Das rheinische Platt*<sup>45</sup>. Les autorités de Westphalie, puis le gouvernement central, appuyèrent le projet d'étendre l'enquête aux autres régions de langue allemande, et un centre officiel – qui existe toujours, on y publie entre autres l'*Atlas Linguarum Europae* auquel nous collaborons – fut créé à Marbourg en 1887. En 1881 paraissait à Strasbourg le *Sprachatlas von - und Nord Mitteleuropa*, basé sur 30 000 points d'enquête, mais ne contenant que six cartes. Ce projet fut critiqué en raison de la pratique de l'enquête indirecte.
- 25 La toute puissance de l'Allemagne dans le domaine linguistique – voir plus haut la citation d'Émile Ernault – provoqua une réaction en France qui mena à la création presque simultanée de quatre revues savantes :
- *Revue de Linguistique et de Philologie comparée* (1867)
  - *Mémoires de la Société de Linguistique de Paris* (1868)
  - *Revue des langues romanes* (1870)
  - *Revue Celtique* (1870)
- 26 À la parution en 1871 à Strasbourg – quel symbole – du premier numéro de la revue *Romanische Studien* répondit l'année suivante celle de la revue *Romania*, dirigée par Gaston Paris et Paul Meyer, tous deux anciens étudiants des universités allemandes. La guerre des revues se poursuivit au cours des années suivantes : de 1879 à 1883

commencèrent à paraître cinq revues allemandes portant sur les domaines latin, roman et français, auxquelles répondit en 1887 la création de la *Revue des patois* dirigée par Clédât et la *Revue des patois gallo-romans*, dirigée par Rousselot et Gilliéron.

- 27 En 1883, Jules Gilliéron – linguiste français d’origine suisse, ancien élève de Gaston Paris et de Paul Meyer – fut nommé pour succéder à Arsène Darmesteter à l’École des Hautes Études – il y resta 43 ans – pour y faire une Conférence de Dialectologie de la Gaule Romane : le titre – on n’y prononce pas le nom « germanique » de la France – est tout à fait significatif du désir de la France de s’affranchir de la tutelle germanique.
- 28 Par opposition aux Allemands et aux Suisses comme Gauchat ou Horning qui, marqués par les théories néogrammariennes toutes puissantes à l’époque, affirmaient l’existence de dialectes aux contours bien délimités, Gaston Paris, celui qui fit le plus pour encourager Gilliéron à entreprendre son *Atlas*, rejetait la notion même de frontière dialectale :
- « Il n’y a que des traits linguistiques qui entrent respectivement dans des combinaisons diverses, de telle sorte que le parler d’un endroit contiendra un certain nombre de traits qui lui seront communs, par exemple, avec le parler de chacun des quatre endroits les plus voisins, et un certain nombre qui différeront du parler de chacun d’eux. Chaque trait linguistique occupe d’ailleurs une certaine étendue de terrain dont on peut reconnaître les limites, mais ces limites ne coïncident que très rarement avec celles d’un autre trait ou de plusieurs autres traits ; elles ne coïncident pas surtout, comme on se l’imagine souvent encore, avec les limites politiques anciennes ou modernes<sup>46</sup>. »
- 29 On retrouve dans ces idées un écho de la théorie des ondes (Wellentheorie) de Johann Schmidt. Pour Gaston Paris, comme pour Paul Meyer, se marque le désir d’affirmer l’existence d’une France unie : ils vont jusqu’à rejeter l’idée même d’une séparation entre langue d’oui et langue d’oc :
- « ... la science... nous apprend qu’il n’y a pas deux Frances, qu’aucune limite réelle ne sépare les Français du nord de ceux du Midi et que d’un bout à l’autre du sol national nos parlers populaires étendent une vaste tapisserie dont les couleurs variées se fondent sur tous les points en nuances insensiblement dégradées<sup>47</sup>. »
- 30 Gilliéron se rallie à ces opinions, ce qui explique sans aucun doute sa conception de la géographie linguistique : son souci n’est pas tant d’étudier les patois – c’est le terme qui prévaut à l’époque – que les mots. Il est d’ailleurs significatif de cet état d’esprit que les travaux d’interprétation de Gilliéron porteront sur des études de mots<sup>48</sup>. On comprend pourquoi il prit la décision de faire figurer des données brutes sur les cartes de l’ALF plutôt que des interprétations comme cela se pratiquait et continue à se pratiquer à l’étranger.
- 31 Gilliéron avait compris l’importance de l’enquête sur place et de la représentation cartographique en accompagnant son père dans ses excursions géologiques. Il avait déjà publié un *Petit Atlas Phonétique du Valais Roman (sud du Rhône)*<sup>49</sup> en 1880.
- 32 Pendant plus de dix années, il parcourut le nord de la France, la Normandie et la Bretagne pour y effectuer des enquêtes dialectologiques. Il eût la chance de faire la connaissance de l’épicien Edmond Edmont de Saint-Pol-sur-Ternoise (Pas-de-Calais), auteur d’un lexique remarquable de son parler natal<sup>50</sup>. Une collaboration s’établit entre les deux hommes, et Edmont, à plus de cinquante ans, quitta son métier pour entreprendre une pérégrination en zig-zag de plus de quatre ans qui le mena aux quatre coins « de la France romane et de ses colonies linguistiques limitrophes<sup>51</sup> ».



## Les principes de l'ALF

- 33 Il est important pour ce qui nous concerne de connaître les principes qui ont guidé Gilliéron puisqu'ils ont servi de modèle à l'ALBB :

### Le questionnaire

- 34 Le questionnaire est composé :
1. « De mots isolés, choisis dans le répertoire populaire, groupés par similitude de sens, et plus particulièrement désignés pour établir les lois phonétiques des parlers. De ce choix n'étaient point exclus des mots d'origine récente... »
  2. « D'un certain nombre de mots, isolés également, que nous savions varier en multiples aires et comme tels plus particulièrement indiqués pour montrer la variété du vocabulaire gallo-roman. »
  3. « D'une centaine de phrases, fort peu compliquées, d'allure rustique, mettant en fonction morphologique et syntaxique de nouveaux mots et des mots figurant déjà dans les deux premières catégories. »
- 35 Il comporte au début 1 400 questions : augmenté au fur et à mesure, il atteint en fin de parcours le nombre de 1 920 questions.
- 36 Aux critiques qui lui furent adressées sur le contenu de son questionnaire, Gilliéron répondit que :
- « Le questionnaire... pour être sensiblement meilleur, aurait dû être fait après l'enquête<sup>52</sup>. »

### L'enquêteur

- 37 Comme nous l'avons dit, une seule personne a effectué l'ensemble des enquêtes :
- « Sa tâche consistait à relever les équivalents patois de toutes les formes d'un questionnaire dans un certain nombre de points, à distance à peu près égale les uns des autres<sup>53</sup>. »

### L'enquête

- 38 Les questions sont posées en français : il s'agit pour l'informateur de fournir une traduction patoise des mots et phrases qui lui sont soumis. Le but poursuivi était d'obtenir :
- « Des sons saisis en "instantanés" et francs de toute retouche. »
- « Les réponses que nous reproduisons dans nos cartes représentent toujours l'inspiration, l'expression première de l'interrogé, une traduction de premier jet<sup>54</sup>. »
- « Ce fut notre constant souci d'éviter, autant que possible, ce que nous appelions dans notre correspondance "les formes extorquées<sup>55</sup>" ». »
- 39 Ne distinguant « ni l'invraisemblable du vraisemblable, ni l'impossible du possible », Edmont a respecté le vœu de Gilliéron, et ses notations ont été reconnues par les linguistes comme excellentes, malgré les inévitables critiques qui ont été adressées à ses notations ici et là sur des points de détail.
- 40 Chaque enquête était recueillie sur un cahier qui était expédié dès la fin du travail à Gilliéron pour être dépouillé.

## La transcription phonétique

- 41 Il nous faut aborder ici ce problème, auquel Gilliéron ne consacre qu'une demi-page de la notice<sup>56</sup>. L'alphabet choisi est celui recommandé par l'abbé Rousselot dans son « Introduction à l'étude des patois<sup>57</sup> », et qui est à la base de toutes les transcriptions effectuées par Joseph Loth et ses élèves, et encore actuellement par les romanistes.

## Le réseau d'enquête

- 42 Il comprend 639 points. Le réseau, fixé à l'avance, n'était pas définitif :
- « De fait, il n'est guère de département où nous ayons maintenu le nombre de points d'enquête qui avait été fixé primitivement. »
- « ... notre plan n'avait rien de bien impératif et laissait à M. Edmont une grande liberté dans ses opérations : il avait à trouver dans un cercle bien suffisamment vaste, les personnes et les circonstances lui paraissant les mieux indiquées pour le bon engrangement de sa moisson<sup>58</sup>. »

## Les informateurs

- 43 Les renseignements concernant les informateurs sont succincts : pour le premier point, par exemple (Marcigny, Nièvre), nous apprenons qu'il a interrogé « une servante d'auberge, env. 30 ans », originaire de la commune. On est maintenant plus exigeant, mais il faut imaginer ce qu'a dû représenter la recherche d'un tel nombre d'informateurs dans des régions variées, acceptant de se soumettre à un questionnement d'environ deux jours !
- 44 Dans la grande majorité des cas (550) Edmont n'a entendu qu'un seul informateur. On ne sait pas grand-chose sur leur degré d'instruction (il est fait mention de 5 illettrés), mais on peut fréquemment le déduire de leur profession (par exemple « instituteur »). Les hommes constituent l'immense majorité (60 femmes seulement sur 700 personnes interrogées). L'âge est également variable.

## L'accueil de l'ALF

- 45 Il fut réservé en France, malgré les lignes laudatrices publiées par Dauzat<sup>59</sup> :
- « Depuis une quinzaine d'années, la géographie linguistique a complètement renouvelé, dans ses méthodes et ses concepts, – et peu à peu dans ses résultats, – l'étude du langage. Véritable révolution, d'autant plus intéressante à analyser que cette jeune science, essentiellement française tout en plongeant quelques racines dans les pays voisins, marque une réaction contre les doctrines de l'école allemande des néo-grammairiens, qui avaient triomphé pendant le dernier tiers du XIX<sup>e</sup> siècle et qui avaient eu leur raison d'être à cette époque, mais qui, trop dogmatiques et trop absolues, menaçaient d'étioler la linguistique en l'emprisonnant dans des formules rigides et en lui faisant perdre peu à peu contact avec les réalités infiniment délicates et changeantes de la vie. Une fois de plus, l'esprit de finesse a pris sa revanche sur l'esprit géométrique. »
- 46 Plus bas, on peut lire :
- « C'est le propre des découvertes françaises d'être appréciées d'abord à l'étranger. En France, en dehors d'un petit cercle de spécialistes, M. Gilliéron fut longtemps

ignoré ; il dut faire éditer à ses frais plusieurs de ses ouvrages, dont la première édition porte la firme d'une infime librairie d'une petite ville suisse où ils figuraient sur les rayons entre une bible et un manuel de jardinage. Chez les Allemands, au contraire, ce fut dès le début un véritable engouement : avec l'esprit d'imitation qui les caractérise – et aussi avec l'intuition qui leur fait reconnaître la valeur des découvertes d'autrui – ils se sont attelés, dès avant la guerre, à des travaux de géographie linguistique<sup>60</sup>. »

- 47 Se fondant surtout sur des critiques faites à l'ALF, Dauzat mit en chantier les Atlas linguistiques de la France par régions qui sont actuellement en voie d'achèvement, et dont il faudra que ceux qui ont participé à cette entreprise viennent nous entretenir ici.

## L'Atlas linguistique de la Basse-Bretagne

« C'est en 1910 que, sur le conseil de mon maître, M. Dottin, je résolus de préparer un *Atlas linguistique de la Basse-Bretagne*, sur le modèle de l'*Atlas linguistique de la France* de MM. Gilliéron et Edmont<sup>61</sup>. »

- 48 C'est ainsi que Pierre Le Roux commence l'*Avant-Propos* au premier volume de son Atlas<sup>62</sup>. Il semble selon des confidences faites par Le Roux à son successeur que le conseil ait été plutôt « impératif » de la part de Dottin.

### Le questionnaire

- 49 Le Roux poursuit dans son avant-propos :

« Pendant l'année scolaire 1910-1911, j'arrêtai le questionnaire dont je devais me servir, et déterminai les communes où seraient faites les enquêtes. Je fis les enquêtes pendant les vacances de 1911, 1912, 1913 ; interrompues par la guerre, elles furent reprises et terminées en 1919 et 1920. »

- 50 Dans l'étape préparatoire, il s'inspira des rares travaux publiés dans les *Annales de Bretagne* et la *Revue Celtique* sur les dialectes bretons, d'une enquête par correspondance réalisée par Joseph Loth, et surtout d'enquêtes auprès de « soldats bretons » effectuant leur service militaire à Rennes.
- 51 On peut regretter qu'à part cet avant-propos très laconique nous ne disposions d'aucun texte de Le Roux commentant son travail d'enquêteur dans une basse Bretagne encore largement bretonnante. Rien ne subsiste non plus – à ma connaissance – de ses carnets d'enquête ni de ses brouillons de cartes.
- 52 Nous ne disposons pas non plus du questionnaire, dont nous ne pouvons que supposer le contenu d'après les cartes publiées. Il comportait selon Le Roux :
- « 1 200 questions environ, choisies de façon à donner une idée générale de la phonétique, de la morphologie et du vocabulaire bretons. Le plus souvent les formes demandées faisaient partie de phrases extrêmement simples. »

### L'enquêteur

- 53 L'ALBB, à la différence de l'ALF est l'œuvre d'un seul homme, qui a assumé à la fois le rôle de linguiste et celui d'enquêteur.
- 54 Le Roux, nous apprend M. Falc'hun<sup>63</sup>, était fils d'instituteur. Né à Plouec-du-Trieux en 1874, il vint habiter Pleubian à l'âge de sept ans : sa mère était originaire de Lanmodez,

la paroisse voisine de la presqu'île. Il faisait de fréquents séjours chez sa sœur à Maël-Carhaix, et était familiarisé avec le breton de ces deux régions.

- 55 C'était un celtisant averti, qui avait suivi à Paris les cours de Gaidoz et de d'Arbois de Jubainville. Il succéda à Loth en 1911 comme chargé d'enseignement de celtique, et termina sa carrière dans la chaire de celtique de l'Université de Rennes.

## Le réseau

- 56 Il comporte 77 points d'enquête (sur les 600 communes environ que comporte la basse Bretagne), numérotés par évêché :
- de 1 à 13 pour le Léon ;
  - de 15 à 22 pour le Tréguier ;
  - de 23 à 25 pour le Goëlo ;
  - de 30 à 57 pour la Cornouaille ;
  - enfin, le numéro 90 était affecté au Bourg-de-Batz en Loire-Inférieure.

## Les informateurs

- 57 Le Roux s'était dans un premier temps adressé aux instituteurs des communes concernées en leur demandant de lui désigner des informateurs :
- « Le sujet idéal serait une personne âgée de plus de 30 ans, née dans la commune, de parents nés dans la commune, l'ayant aussi peu quittée que possible, intelligente, ayant une prononciation nette, sachant le français, mais parlant constamment le breton avec les personnes de son entourage, de préférence ne lisant ni n'écrivant le breton<sup>64</sup>. »
- 58 Il ne nous fournit comme Gilliéron que des indications très sommaires sur ses informateurs, dont il ne retient qu'un seul par commune, par exemple, pour Ouessant :
- « F., Femme de premier maître, 55 ans environ. »
- 59 L'enquête s'est faite uniquement à l'oreille : Le Roux, se déplaçant à bicyclette, ne pouvait s'encombrer de matériel d'enregistrement extrêmement lourd à l'époque. Chacune d'entre elles durant de 8 à 10 heures, était faite en français « en évitant toute insistance susceptible d'influencer la réponse. » On reconnaît bien là les principes de Gilliéron que Le Roux semble avoir suivis à la lettre dans la mesure de ses moyens. Il avoue très modestement n'avoir voulu réaliser qu'une « prospection » des parlers bretons.

## Transcription

- 60 L'alphabet utilisé est le même que celui de l'ALF : Le Roux avoue avoir éprouvé des difficultés à noter exactement la quantité vocalique et certaines articulations.

## Publication

- 61 Elle s'est étendue sur près de 40 années. Pour des raisons d'économie, Le Roux s'est vu contraint, rompant ainsi avec les principes de Gilliéron, de faire figurer plus d'un fait par carte, par exemple le singulier et le pluriel d'un nom. C'est ainsi que le quatrième fascicule renferme 152 formes différentes pour 100 cartes.

## Le Nouvel Atlas linguistique de la Basse-Bretagne

- 62 C'est à la suite de discussions avec M. Falc'hun, et tout à la joie de me trouver en basse Bretagne, que j'ai décidé bien étourdiment de mettre en chantier le NALBB en 1969. Je m'engageai là dans une aventure passionnante dont je ne pouvais penser qu'elle durerait si longtemps.
- 63 Ce fut au début une entreprise solitaire : je n'imaginai pas que le CNRS ou tout autre organisme pût prendre en charge une telle recherche. Le CNRS m'accorda des crédits individuels jusqu'au jour où M. Tuaille, alors directeur du GRECO des *Atlas Linguistiques de la France par Régions*, m'écrivit pour me demander de rejoindre ce groupe de recherche et de participer pour la Bretagne celtique à l'*Atlas Linguarum Europae*, dont le premier volume est paru récemment.

### Principes

- 64 Les *Atlas linguistiques de la France par Régions* comportent des questionnaires d'une très grande longueur, ce n'est pas M. l'abbé Guillaume qui me contredira ! Je connais bien ses questionnaires, puisque je les ai utilisés pour mon travail sur le parler de Plougrescant.
- 65 Contrairement à l'ALF, dont on n'a fait que des utilisations partielles, l'ALBB a été exploité avec beaucoup de rigueur par M. Falc'hun. Grâce à ses conclusions – « stimulantes » comme disent les Anglais et par conséquent parfois violemment contestés, notre connaissance de la variété dialectale de la langue bretonne et de son économie générale est désormais bien avancée.
- 66 La région sur laquelle est pratiquée la langue bretonne, qui ne couvre que le Finistère, une partie des Côtes-du-Nord et du Morbihan, est relativement peu étendue comparée à d'autres territoires couverts par les Atlas.
- 67 Enfin, les problèmes financiers, et surtout le peu de temps disponible pour un enseignant-chercheur ayant encore à rédiger sa thèse d'État, ne permettaient guère d'envisager d'entreprendre des enquêtes du type de celles qui étaient réalisées par les autres auteurs d'Atlas de France.
- 68 Je décidai donc de poursuivre sur des bases différentes un projet dont je pensais qu'il pouvait, être réalisé en peu d'années :
- adopter un questionnaire court,
  - choisir un grand nombre de points d'enquête,
- afin de faire en quelque sorte un premier balayage de la basse Bretagne, facilement exploitable en un temps relativement court.
- 69 La deuxième étape devait – doit toujours – être la rédaction d'un questionnaire plus important tenant compte des conclusions du premier, sur un réseau nettement plus restreint, ne conservant en fait que les points les plus marquants pour l'observation des variations dialectales.

## Réseau

- 70 Le réseau définitif comporte 190 points d'enquêtes, dont un petit nombre reste encore à compléter.
- 71 Dans un premier temps, j'avais envisagé d'aller jusqu'à 250 points, dont la localisation exacte était fixée au fur et à mesure des enquêtes. Une des premières questions :
- 72 – Où le breton commence-t-il à changer ?  
avait pour but était de s'appuyer sur l'opinion des informateurs eux-mêmes pour déterminer le lieu du prochain point d'enquête – tout en conservant, bien entendu, la densité prévue.
- 73 Un autre principe était d'augmenter la densité dans les régions écartées – caps, presqu'îles, montagnes, rives opposées des rivières les plus importantes.
- 74 Au moment où j'ai arrêté le réseau définitif avec l'aide de Bernard Tanguy, j'ai été amené à éliminer des enquêtes faites et dépouillées, qui serviront éventuellement à l'établissement de notes marginales.

## Informateurs

- 75 Dans chaque lieu, on a conservé un informateur par point, souvent accompagné d'une autre personne – épouse, enfant, dans le cas des personnes âgées, voisin. On a pris soin de vérifier qu'il est bien représentatif du point, ce qui a amené à éliminer certains témoignages.
- 76 Pour trouver l'informateur, on s'est adressé de préférence à la Mairie : les recteurs, au moins en Cornouaille et en Tréguier, ne connaissent bien qu'une partie de la population ; de plus, ils ne sont généralement pas originaires de la paroisse, et ignorent l'histoire des familles avant leur venue.
- 77 Dans certains endroits, il était possible de choisir parmi de nombreux informateurs possibles ; dans d'autres, par contre, il fallait faire une enquête plus poussée pour trouver un Bretonnant.
- 78 L'âge des témoins est donc très variable, d'autant plus que la durée de l'enquête fait que beaucoup de nos plus anciens informateurs ont maintenant disparu.

## L'enquêteur

- 79 Les enquêtes sont intégralement enregistrées, la plupart du temps sur un Uher portable, à la vitesse de 9,5 cm/s. J'ai décidé dès le début, pour des raisons du même ordre que celles qui ont fait que Gilliéron a voulu que les enquêtes soient faites par un seul homme, de dépouiller moi-même l'intégralité des bandes. Cela permettait de rendre compte de notations qui auraient pu être parfois divergentes.
- 80 Au début, j'ai fait un certain nombre d'exercices de notation avec M. Falc'hun, ce qui m'a permis de vérifier que nos transcriptions étaient identiques à quelques nuances près. Les erreurs inévitables seront donc, je l'espère, toujours les mêmes, et les enregistrements seront toujours disponibles pour permettre aux chercheurs d'effectuer des vérifications et des corrections.

- 81 Ce procédé m'a permis de combiner les avantages de l'enquêteur natif, cher à Dauzat, et du transcripteur unique. Les enquêtes ont été faites par diverses personnes, la plus active ayant été M. Yves Miossec. Je ne peux énumérer ici les noms de tous ceux qui ont contribué à ces enquêtes : M. Bernard Tanguy, Mme Armelle Audic pour des points vannetais, ainsi que M. Le Cerf étudiant en Droit, M. Humphreys, M. Plourin, M. Hewitt, M. Jean Ropars, etc. Les noms de tous figureront bien entendu dans l'avant-propos de l'*Atlas*.

## Le déroulement de l'enquête

- 82 L'enquête ne se déroule pas de façon uniforme : pour un certain nombre de questions, elle constitue un commentaire de dessins d'animaux, de plantes et d'objets agricoles en particulier. Ce procédé aboutit à de bons résultats avec les personnes les plus âgées qui sont restées au contact de la terre. Par ailleurs, et pour certaines questions, on a eu recours aux phrases inachevées, aux gestes et à la traduction. De plus, il était inévitable que des disparités apparaissent entre les procédés utilisés par les divers enquêteurs. Ici encore, l'enregistrement fera foi.

## Les cartes

- 83 J'ai choisi de traiter les données par des moyens informatiques. Un programme a été fait sur le Mini 6 du Centre de Calcul de l'UBO par MM. Le Gall, maître-assistant de chimie et Cailly, informaticien. Ils ont tracé un fond de carte portant les numéros des points d'enquête, le contour des côtes, un cartouche pour le titre, et un autre pour les commentaires éventuels (marges). Ce programme comporte également les signes de l'Alphabet Phonétique International, dessinés spécialement. Les données saisies comporteront en plus de toutes les données évidentes une préinterprétation lexicale qui permettra de tracer automatiquement un certain nombre d'isoglosses.

## L'*Atlas linguarum Europae*

- 84 Le projet d'un atlas linguistique à l'échelle européenne a pris corps au cours du second congrès de Dialectologie générale tenu à Marbourg en 1965. Les principaux promoteurs en furent les professeurs Weijnen, de Nimègue, son premier président, L.E. Schmitt et Mario Alinei, d'Utrecht, son président actuel. Le travail de rassemblement et de collecte de matériaux est réalisé à l'université catholique de Nimègue, animé par Joep Kruijssen, et le traitement informatique à Marbourg, sous la direction de W. Putschke et de R. Neumann.
- 85 La mise en place de l'entreprise a nécessité de nombreuses réunions au niveau international. Les matériaux du premier questionnaire sont actuellement en voie de traitement, et un premier volume de 19 cartes, correspondant aux réponses à 14 questions, a été publié en 1983, accompagné d'un volume de commentaires. Chaque carte (Soleil, Lune, Brouillard, Nuage, Vent, Arc-en-ciel, Grêle, Neige, Flaque d'eau, Étang, Lac, Mer, Rivière, Sauterelle) est l'œuvre d'un seul ou d'un groupe de deux ou trois auteurs qui prennent contact avec les responsables des divers départements pour obtenir des éclaircissements concernant l'interprétation des faits.

- 86 L’ALE, qui comporte environ 2 500 points d’enquête, se présente comme un atlas de la « quatrième génération », c’est-à-dire à la fois supranational, plurilingue, et interprétatif. Son caractère fondamental sera de :
- « présenter côte à côte des matériaux comparables pris à des langues apparentées ou non. Un atlas linguistique de cette nature devrait éclairer certains problèmes très généraux : structures analogues dans des langues qui n’ont aucun lien de parenté, la typologie linguistique, la théorie des universaux.
- 87 Pour cela, l’ALE devra étendre ses recherches à tous les domaines de la linguistique : phonétique et phonologie, morphologie grammaticale et morphologie lexicale, lexicologie et sémantique, syntaxe, phraséologie<sup>65</sup>. »
- 88 L’organisation est complexe : un Comité de Rédaction international, 39 Comités nationaux, et 8 départements linguistiques. Jusqu’en 1984, les langues celtiques étaient regroupées au sein d’un ensemble hétéroclite « autres langues de l’ouest » dans lequel voisinaient le maltais, le grec, l’albanais, le basque. Un nouveau département celtique a été constitué depuis cette date, dont j’assume la présidence et dont Yves Le Berre est le secrétaire. Il est constitué de :

09-3	gaélique (9 points, plus 1 point pour l’île-de-Man). Le réseau sera désormais de 14 points. Responsable : David Clement.
09-4	gallois (autrefois 5 points, maintenant 11 points). Responsable : Peter Thomas.
12.0	irlandais (6 points dans le fascicule 1 – tous vides – maintenant 9 points). Responsable : Joe Watson.
08.7	breton, 6 points. Responsable : Jean Le Dû.

- 89 Le nombre de points envisagé pour la basse Bretagne, beaucoup plus important au début, a été réduit pour des raisons de conformité avec l’ensemble de l’ouvrage et aussi parce qu’il m’a semblé qu’un atlas de ce type ne nécessitait pas un réseau trop serré. J’ai donc conservé les localités suivantes – en gardant toujours la possibilité de resserrer les mailles à l’avenir si des problèmes spécifiques se présentaient :

701	Briec
702	Guiclan
703	Langonnet
704	Plougrescant
705	St-Nicolas-du-Pelem
706	St-Jean-Brévelay

- 90 Les fascicules 2 à 5 sont actuellement en préparation. Ils seront financés par l’UNESCO et le gouvernement des Pays-Bas.



## ***L'Atlas linguistique des côtes de France ou Atlas côtier***

- 91 Le principe d'un atlas côtier a été retenu par le GRECO 9 du CNRS en 1983. Le responsable en est Patrice Brasseur, auteur de l'atlas de Normandie. Cet atlas sera double : il couvrira, d'une part le domaine méditerranéen, d'autre part la Mer du nord, la Manche et l'Atlantique.

### **Réseau**

- 92 Il est prévu 82 points au total, dont 25 pour la basse Bretagne. On sait qu'un travail considérable et unique en son genre a été accompli dans ce domaine par Alain Le Berre (Lan ar Berr) : il a, bien entendu, servi de référence pour le nouvel atlas.

### **Questionnaire**

- 93 Il comprend environ 400 questions portant sur la topographie des côtes, la mer, les vents, les bateaux, les pêcheurs, la pêche, les poissons, les animaux marins, les coquillages, crustacés, les oiseaux du bord de mer.

### **Enquêtes**

- 94 Les enquêtes sont entièrement enregistrées. Elles sont faites par des collaborateurs divers : des étudiants (Claude Guillou, Armelle Audic, Jean-Michel Menesguen) et M. Jean Ropars, retraité, qui a accompli un travail considérable en couvrant l'ensemble des points du Léon avec une patience et une compétence remarquables. L'alphabet utilisé est celui des romanistes, employé par l'ensemble des auteurs des autres atlas. Tous les enquêteurs ont été formés à la transcription au cours de séances de travaux pratiques mises sur pied spécialement au fur et à mesure des besoins. Les réponses notées par Alain Le Berre dans les points d'enquête retenus ont été retranscrites en alphabet des romanistes par un étudiant vacataire, M. Guyomarc'h : elles servent de référence aux nouveaux enquêteurs, qui peuvent ainsi juger de l'évolution des parlers depuis cette enquête. Onze enquêtes sont achevées, quatre sont en cours.

## **Conclusion**

- 95 Je voudrais terminer en demandant à tous les membres du GRELB leur collaboration à des travaux qui ne sauraient être que le fruit d'un travail d'équipe. Il faudrait qu'un bilan des travaux en cours dans les domaines de la dialectologie, de la géographie linguistique et des recueils d'enregistrements de langue bretonne parlée puisse être établi, afin que les directeurs de thèses et les étudiants puissent décider en connaissance de cause des tâches les plus urgentes à accomplir. Quel que puisse être le devenir de la langue, il est certain qu'en breton comme dans les langues de grande extension, les variétés dialectales sont condamnées à terme. On peut constater au Pays-de-Galles, où la place du gallois dans les médiats et dans l'enseignement est bien plus

grande qu'en Bretagne, une normalisation qui ne laisse guère d'avenir aux dialectes. Les chercheurs sont rares, qu'ils sachent joindre leurs efforts pour le bien de tous.

---

## ANNEXES

Abréviations :

AB *Annales de Bretagne*.

ALBB *Atlas Linguistique de la Basse Bretagne*.

ALF *Atlas Linguistique de la France*.

CRBC Centre de Recherche Bretonne et Celtique de Brest.

RC *Revue Celtique*.

SELAF Société d'Études Linguistiques et Anthropologiques de France.

ZCP *Zeitschrift für Celtische Philologie*.

## NOTES

1. Ferdinand BRUNOT, *Histoire de la Langue Française*, t. IX *La Révolution et l'Empire : première partie le français, langue nationale*, Paris, Armand Colin, 2<sup>e</sup> éd., 1967, p. 16.
2. *Ibidem*.
3. Albert GAZIER, *Lettres à Grégoire sur les patois de France : 1790-1794 : documents inédits sur la langue, les mœurs et l'état des esprits dans les diverses régions de la France au début de la Révolution, suivis d'un rapport de Grégoire à la Convention, avec une introduction et notes par A. Gazier*, [Paris, 1880], Genève, Slatkine Reprints, 1969.
4. Ferdinand BRUNOT, *op. cit.*, p. 525-599.
5. *Ibid.*, p. 527-528.
6. *Ibid.*, p. 536-540.
7. Paul SÉBILLOT, « Sur les limites du breton et du français, et les limites des dialectes bretons », *Bulletin de la Société d'Anthropologie*, 1878, p. 236-247 ; Paul SÉBILLOT, « La langue bretonne, limites et statistiques », *Revue d'ethnographie*, t. V, 1886, p. 1-29.
8. Albert DAUZAT, « Le déplacement des frontières linguistiques du français de 1806 à nos jours », *La Nature*, vol. 2775, 15 déc. 1927, p. 529-535.
9. PANNIER, « Les limites actuelles de la langue bretonne, leur évolution depuis 1886 », *Le Français Moderne*, t. X, 1942, p. 97-115, 2 cartes.
10. Jacques LE BRIGANT, *Elemens de la langue des Celtes Gomérites ou Bretons*, Strasbourg, Lorenz et Schouler, 1779.
11. Johann Christoph ADELUNG, *Mithridates oder allgemeine Sprachkunde mit dem 'Vater Unser' als Sprachprobe in beynahe fünfhundert Sprachen und Mundarten*, Berlin, Voss, 1806.
12. *Mémoires de l'Académie Celtique*, vol. II, 1808, p. 118-131.

13. Léon BUREAU, « Le dialecte du Bourg de Batz (Loire-Inférieure) : La Parole de l'Enfant Prodigue ». *Revue Celtique*, t. III, 1876-1878, p. 230-231.
14. Henri D'ARBOIS DE JUBAINVILLE, « Étude phonétique sur le dialecte breton de Vannes », *Revue Celtique*, t. I, 1870-1872, p. 85.
15. Émile ERNAULT, « De l'urgence d'une exploration philologique en Bretagne, ou la langue bretonne devant la science », *Mémoires de la Société d'Émulation des Côtes-du-Nord*, t. XIV, 1877, p. 102.
16. Émile ERNAULT, « Le dialecte vannetais de Sarzeau », *Revue Celtique*, t. III, 1876-1878, p. 47-59.
17. Joseph LOTH, « Remarques sur le bas-vannetais – Chansons en bas-vannetais », *Revue Celtique*, t. VII, 1886, p. 171-199.
18. Joseph LOTH, « Le dialecte de l'Île aux Moines », *Revue Celtique*, t. XIV, 1893, p. 298-299.
19. Joseph LOTH, « Alphabet Phonétique », *Annales de Bretagne*, t. XI, n° 2, 189, p. 233-235.
20. ROUSSELOT (l'abbé), « Introduction à l'étude des patois », *Revue des patois gallo-romans*, t. I, 1887, p. 1-22.
21. Joseph LOTH, « Chanson bretonne », *Annales de Bretagne*, t. XI, n° 2, 1896, p. 236-249.
22. MALGORN (dom), « Le breton d'Ouessant, suivi de remarques par Cuillandre et Joseph Loth », *Annales de Bretagne*, t. XXV, n° 2, 1910, p. 199-253 ; n° 3, p. 387-437.
23. E. THIBAUT, « Notes sur le parler breton de Cleguerec (Morbihan) », *Revue Celtique*, t. XXXV, 1914, p. 1-28 ; p. 169-192 ; p. 431-440.
24. Pierre LE ROUX, « Mutations et assimilations de consonnes dans le dialecte armoricain de Pleubian (Côtes-du-Nord) », *Annales de Bretagne*, t. XII, n° 1, 1896, p. 3-31.
25. J. LE GALL, « Quelques recherches sur l'accent, le timbre et la quantité des voyelles dans le dialecte breton de Botsorhel », *Annales de Bretagne*, t. XIV, n° 2, 1904, p. 249-266.
26. François FALC'HUN, « Recherches sur la sonorité des groupes consonantiques en breton », *EC*, t. III, 1938, p. 335-361.
27. François FALC'HUN, *Le système consonantique du breton, avec une étude de phonétique expérimentale*, Rennes, Plihon, 1951.
28. André BOTHOREL, *Étude Phonétique et Phonologique du Breton parlé à Argol (Finistère-sud)*, André Bothorel – Lille-Spezied, Université de Lille III-Diffusion Breizh, 1982.
29. Alf SOMMERFELT, *Le breton parlé à Saint-Pol-de-Léon : Phonétique et morphologie*, Paris, Champion, 1921 ; Alf SOMMERFELT, *Le breton parlé à Saint-Pol-de-Léon : Phonétique et morphologie*, Oslo-Bergen-Tromso, Universitetsforlaget, 1978.
30. Kenneth JACKSON, « The Phonology of the Breton dialect of Plougrescant », *EC*, t. IX, n° 2, 1961, p. 327-404.
31. Alf SOMMERFELT, « Notes par le parler de Dourduff en Plouezoch (Finistère) », *Lochlann*, t. II, 1962, p. 58-92.
32. Françoise HAMMER, *Der bretonische Dialekt von Plouharnel*, Karlsruhe, O. Berencz, 1969.
33. Elmar TERNES, *Grammaire structurale du breton de l'île de Groix (dialecte occidental)*, Heidelberg, Carl Winter, 1970.
34. Kenneth H. JACKSON, *A Historical Phonology of Breton*, Dublin, Dublin Institute for advanced Studies, 1967, p. 15.
35. Wolfgang DRESSLER, *Allegroregeln rechtfertigen Lentoregeln: Sekundäre Phoneme des Bretonischen*, Innsbruck, Innsbrucker Beiträge zur Sprachwissenschaft, 1972 ; Wolfgang DRESSLER, « Essai sur la stylistique phonologique du breton : les débits rapides », *EC*, t. XIV, 1974, p. 99-120 ; Wolfgang DRESSLER et Josef HUGFARD, « Studien zum südbigoudenischen Vokalismus », *Zeitschrift für Celtische Philologie*, t. 34, 1975, p. 168-177 ; Wolfgang DRESSLER et Josef HUGFARD, *Études phonologiques sur le breton sud-bigouden*, Wien, Osterreichischen Akademie der Wissenschaft, 1980.

36. Humphrey Lloyd HUMPHREYS, « Les sonantes fortes dans le parler haut-cornouaillais de Bothoa (Saint-Nicolas du Pelem) », *Études Celtiques*, t. XIII, n° 1, 1972, p. 259-279.
37. Malachy MACKENNA, « The Breton of Guéméné-sur-Scorff (Bas vannetais) », *Zeitschrift für Celtische Philologie*, t. 35, 1976, p. 1-101 ; t. 36, 1977, p. 199-247 ; t. 37, 1979, p. 249-277 ; t. 38, 1981, p. 29-112.
38. Jean-Marie PLONÉIS, *Le Parler de Berrien : essai de description phonématique et morphologique*, Paris, Société d'Études Linguistiques et Anthropologiques de France, coll. « L'Europe de Tradition Orale », 1983.
39. Pierre DENIS, *Étude structurale d'un parler breton (Douarnenez)*, Rennes, auteur, 1977.
40. Jean LE DÛ, *Le parler breton de la presqu'île de Plougrescant (Côtes-du-Nord)*, Brest, auteur, 1978.
41. Jean-Yves PLOURIN, *Description Phonologique et morphologique comparée des parlers bretons de Langonnet (Morbihan) et Saint-Servais (Côtes-du-Nord)*, Rennes, auteur, 1982, 3 vol., p. 188-474 ; p. 475-780.
42. Francis FAVEREAU, *Langue quotidienne, langue technique et langue littéraire dans le parler et la tradition orale de Poullaouen*, Rennes, auteur, 1984.
43. DUBOIS, *Dictionnaire de Linguistique*, Paris, Librairie Larousse, 1974, p. 230.
44. Sever POP, *La Dialectologie : Aperçu historique et méthodes d'enquêtes linguistiques - Première partie : Dialectologie romane ; deuxième partie : Dialectologie non romane*, Louvain, auteur, 1950.
45. Gustav WENKER, *Das rheinische Platt*, Düsseldorf, auteur, 1877.
46. Gaston PARIS, « Les parlers de France », *Revue des patois gallo-romans*, t. II, 1888, p. 163.
47. *Ibid.*, p. 163-164.
48. Jules GILLIÉRON, *Généalogie des mots désignant l'abeille d'après l'Atlas linguistique de la France*, Paris, Champion, 1918.
49. Jules GILLIÉRON, *Petit Atlas Phonétique du Valais Roman (sud du Rhône)*, Paris, Champion, 1880.
50. Edmond EDMONT, *Lexique saint-polois*, Saint-Pol, auteur, 1897.
51. Jules GILLIÉRON et E. EDMONT, *Atlas linguistique de la France*, Paris, Champion, 1902-1912. 35 fascicules parus de 1902 à 1912, avec une Notice et une Table, ainsi qu'un Supplément ; notice p. 3.
52. Jules GILLIÉRON, « Étude de géolinguistique », *Pathologie et thérapeutique verbale*, t. I, Neuveville, Beerstecher, 1915, p. 45-47.
53. Jules GILLIÉRON et E. EDMONT, *op. cit.*, notice p. 4.
54. *Ibid.*, p. 7.
55. *Id.*
56. *Ibid.*, p. 19.
57. ROUSSELOT (l'abbé), « Introduction à l'étude des patois », *Revue des patois gallo-romans*, t. I, 1887, p. 1-22.
58. Jules GILLIÉRON et E. EDMONT, *op. cit.*, notice p. 4.
59. Albert DAUZAT, *La géographie linguistique*, Paris, Flammarion, 1922.
60. *Ibid.*, p. 23.
61. Jules GILLIÉRON, *L'Atlas Linguistique de la France*, Paris, Champion, 1903.
62. Pierre LE ROUX, *Atlas linguistique de la Basse-Bretagne*, Rennes-Paris, Plihon-Hommay. fasc. 1, 1924, 10 p. + 100 cartes.  
fasc. 2, 1927, 100 cartes.  
fasc. 3, 1937, 100 cartes.  
fasc. 4, 1943, 100 cartes.  
fasc. 5, 1953, 100 cartes.  
fasc. 6, 1963, 100 cartes.
63. François FALC'HUN, "Nécrologie Pierre Le Roux (1874-1975)", *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, 1976, 83-3, p. 403-406.

64. *Ibid.*, fasc. 1, 1924, p. 6.

65. A. WEIJNEN, *Atlas Linguarum Europae : Introduction*, Assen, van Gorcum, 1975, p. 8.

---

## RÉSUMÉS

L'intérêt pour les parlers populaires en France est un phénomène moderne, lié à l'histoire. On se souvient que pendant la Révolution française, la variété linguistique du pays se révéla vite un obstacle à la diffusion des idées nouvelles. Le peuple, négligé sous l'Ancien Régime, devenait chargé de responsabilités civiques, et il convenait donc de transformer ceux qui étaient jusqu'alors des sujets passifs en citoyens conscients. Le décret de l'abbé Grégoire (1794) n'eut pas d'effets immédiats, mais la diversité dialectale est désormais condamnée. Cette communication se propose de faire un tour d'horizon des travaux réalisés en dialectologie et en géographie linguistique à l'échelle de la Bretagne. Elle dresse le constat de la nécessité d'œuvrer dans ces domaines et de fédérer les chercheurs dans un travail qui nécessite un apport collectif.

The interest in popular languages in France is a modern phenomenon, linked to history. During the French Revolution, the linguistic variety of the country quickly proved to be an obstacle to the spread of new ideas. The people, who had been neglected under the Ancien Régime, were taking on civic responsibilities, and it was therefore necessary to transform those who had hitherto been passive subjects into conscious citizens. Abbé Grégoire's decree (1794) had no immediate effect, but dialect diversity was henceforth condemned. This paper will provide an overview of the work carried out in dialectology and linguistic geography in Brittany. It draws attention to the need to work in these fields and to bring researchers together in a task that requires a collective contribution.

## INDEX

**Keywords** : dialectology, linguistic geography, Breton (language), linguistic atlas, dialectological survey

**Mots-clés** : dialectologie, géographie linguistique, breton (langue), atlas linguistique, enquête dialectologique